

frigérant qui remplit le baril et par la partie annulaire centrale et vide du cylindre.

L'appareil porte un agitateur en bois à deux branches : l'une traverse l'espace vide qui se trouve au centre de la boîte, et vient se loger, par son extrémité inférieure, dans une petite cavité qui a été pratiquée au fond du baril ; l'autre passe entre la paroi externe de la boîte de fer-blanc et le baril. L'extrémité supérieure de l'agitateur passe à travers le trou qui se trouve au centre du couvercle du baril, et reçoit une manivelle qui permet de lui imprimer un mouvement de rotation.

Chaque opération fournit 1 kilogramme de glace, et nécessite l'emploi de trois doses du mélange réfrigérant : la première ayant épuisé son action au bout d'un quart d'heure, on l'enlève au moyen d'un robinet placé au bas du baril ; on lui en substitue une deuxième, qui agit pendant autant de temps, et, enfin, une troisième, qu'on laisse agir pendant vingt minutes <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. Carré a fait connaître dans ces derniers temps plusieurs procédés à la fois simples et ingénieux pour obtenir économiquement de grandes quantités de glace. (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. LI, 1860.)

## LIVRE DEUXIÈME

### DES FORMES PHARMACEUTIQUES

On donne le nom de *médicament* à toute substance prescrite et préparée pour satisfaire à une indication thérapeutique. Les matières premières qui servent à la préparation des médicaments sont empruntées aux différents règnes de la nature ; on les désigne habituellement sous le nom de *drogues simples*, lorsqu'elles sont d'origine végétale ou animale. Les minéraux sont spécialement réservés pour la fabrication des nombreux produits chimiques dont la médecine tire souvent un utile parti dans le traitement des maladies.

Quelques pharmacologistes ont longuement disserté sur les différences qui existent entre les médicaments, les poisons et les aliments ; mais ces trois mots servent à définir le rôle d'une substance bien plutôt que sa nature, et ils n'entraînent en réalité aucune espèce d'équivoque. Il est à peine besoin de faire observer que chacune de ces désignations peut convenir à un même corps : ainsi, les substances amylacées sont utilisées tantôt comme matières alimentaires et tantôt comme médicaments. Par contre, les médicaments énergiques, qui entre des mains habiles constituent les moyens les plus puissants de rétablir la santé, deviennent des poisons redoutables lorsqu'ils sont à la disposition de l'ignorant et du criminel.

Il peut être utile ici d'assigner le véritable sens qu'il convient d'attacher à des termes fréquemment usités dans le langage pharmaceutique. On dit des médicaments qu'ils sont internes ou externes, officinaux ou magistraux, simples ou composés.

La division des médicaments en *internes* et *externes* n'est convenable que dans certains cas peu nombreux : les *tisanes*, les *potions* sont toujours des médicaments internes ; les *liniments*, les *pommades*, sont exclusivement externes. Mais dans une foule de circon-

stances, ces épithètes sont impropres en dehors de l'espèce que l'on veut qualifier, car une foule de médicaments peuvent être employés à l'intérieur et à l'extérieur, suivant les indications qu'il s'agit de remplir. Nous citerons comme exemples frappants les préparations à base d'*opium*, de *quinquina*, lesquelles sont aussi fréquemment recommandées en applications ou en frictions à la surface du corps qu'administrées à l'intérieur.

Les médicaments sont dits *officinaux* lorsque, préparés à l'époque de l'année la plus convenable, ou d'après les formules généralement reçues, ils peuvent se conserver longtemps sans altération. Les médicaments sont nommés *magistraux*, quand ils s'altèrent très-promptement et que, partant, ils ne peuvent être confectionnés que peu de temps avant leur administration aux malades. Cependant remarquons que, dans son acception propre, la dénomination de médicament magistral devrait s'appliquer seulement à une préparation exécutée suivant la formule particulière d'un médecin.

*Médicaments simples et médicaments composés.* — Une expression souvent employée dans la terminologie pharmacologique est celle de médicaments simples ou composés. Il est bon d'observer que le sens que l'on attache à ces mots est étranger à toute idée fondée sur la composition chimique des préparations. Tout médicament obtenu au moyen d'une seule base médicamenteuse est dit *simple*, et inversement on le nomme *composé*, quand plusieurs bases concourent à sa préparation. Les *extraits d'opium*, de *quinquina*, les *teintures de cantharides*, de *digitale*, etc., sont des médicaments simples, malgré leur complexité réelle, parce que les bases uniques de chacune de ces préparations sont : l'*opium*, le *quinquina*, les *cantharides*, la *digitale*.

Pour faciliter l'étude et le classement des médicaments, certains pharmacologistes les ont divisés en deux séries : la première comprend toutes les combinaisons empruntées par l'art de guérir à la chimie minérale, les principes immédiats extraits des plantes ou des matières animales, et quelques-unes de leurs combinaisons ; en un mot, toutes les préparations dont la nature chimique est bien connue. Tous ces produits constituent ce qu'ils nomment *médicaments chimiques*. Ils ont rangé dans une seconde classe, sous le nom de *médicaments galéniques*, non-seulement tout ce qui est simple mélange, mais encore toutes les opérations où les réactions chimiques se compliquent, soit par le grand nombre d'agents qui sont en présence, soit par l'ignorance dans laquelle nous sommes de la nature de ces agents et de leurs propriétés. Cette distinction fait voir que le

domaine de l'ancienne pharmacie galénique doit diminuer par les progrès de la science. Il est plus exact encore d'ajouter que ce genre de subdivisions et de classifications purement artificielles a vieilli, et qu'il est réellement sans aucune importance, tant au point de vue thérapeutique que sous le rapport de la pharmacie pratique.

Dans l'étude générale des formes pharmaceutiques, nous marcherons autant que possible du simple au composé, en traitant d'abord des opérations simples, qui, tout en transformant la matière première en médicament, n'entraînent aucune altération sensible dans sa composition. En avançant nous devons traiter des préparations qui exigent des manipulations plus compliquées ; tantôt elles constituent de véritables analyses, tantôt elles introduisent dans le médicament un nombre plus ou moins considérable de produits différents.

Dans un premier ordre, nous plaçons les formes pharmaceutiques qui résultent d'une simple opération mécanique, et que l'on obtient sans l'intermédiaire d'aucun agent nouveau. On y trouve d'abord les *poudres*, qui contiennent ou qui peuvent contenir toute la matière médicamenteuse qui a servi à les préparer. Près des poudres, on doit étudier les *pulpes* qui, préparées avec la plante fraîche, renferment tous ses éléments, ou du moins la plupart d'entre eux, car il arrive souvent que l'on rejette une partie du tissu fibreux ; puis viennent les *fécules* et les *sucs*. Dans leur préparation apparaît déjà la réalisation d'une sorte d'analyse ; certains principes de la plante sont rejetés, tandis qu'un ou plusieurs autres constituent le produit recherché pour l'usage médical. Tous ces médicaments, nous le répétons, ont ce caractère commun d'être obtenus sans le secours d'aucun agent, en dehors des moyens mécaniques.

Un second ordre de formes pharmaceutiques comprend les préparations dans lesquelles on fait intervenir un véhicule liquide. Tantôt celui-ci reste comme partie constituante du médicament obtenu, tantôt il n'est qu'un agent passager dont on se débarrasse après avoir profité de son action. Trois groupes remarquables de médicaments sont compris dans ce chapitre ; ce sont : les médicaments préparés par solution, les médicaments obtenus par la distillation, et enfin les médicaments qui résultent de l'évaporation d'une solution.

*Médicaments préparés par solution.* — Le véhicule que l'on fait intervenir comme dissolvant, dissout dans certains cas toute la base médicamenteuse ; d'autres fois, il la partage en principes solubles et en matières insolubles. On voit que déjà l'on opère suivant un mode

d'analyse plus compliqué que celui qui caractérise la première série. Ajoutons que le véhicule devenant partie essentielle du médicament, ses propriétés s'ajoutent à celles de la base médicamenteuse, et les effets thérapeutiques qu'il produit sont souvent aussi utiles que ceux des corps qu'il a dissous. Ces médicaments se subdivisent tout naturellement d'après la nature du dissolvant.

## SOLUTIONS PAR L'EAU.

Tisanes.	Mucilages.
Apozèmes.	Émulsions.
Bouillons.	

## SOLUTIONS PAR L'ALCOOL.

Teintures alcooliques.  
Alcoolatures.

## SOLUTIONS PAR LE VIN.

Vins médicaux.

## SOLUTIONS PAR LA BIÈRE.

Bières médicamenteuses.

## SOLUTIONS PAR L'ÉTHÉR.

Teintures étherées.

## SOLUTIONS PAR LA GLYCÉRINE.

Glycérés.

## SOLUTIONS PAR LES CORPS GRAS.

Huiles médicinales.	Pommades par solution.
---------------------	------------------------

## SOLUTIONS PAR LES HUILES ESSENTIELLES.

Myrolés.

*Médicaments obtenus par distillation.* — Ce groupe comprend des médicaments dans lesquels le véhicule s'ajoute, comme précédemment, à la substance médicamenteuse; mais le procédé opératoire est tout à fait distinct. Ces préparations sont obtenues, en effet, par la distillation d'un véhicule quelconque doué de volatilité, sur une ou plusieurs substances médicamenteuses. Ce genre de dissolutions, d'après la manière même dont elles sont réalisées, ne peuvent contenir que des principes volatilisables.

Les trois séries de formes pharmaceutiques qui composent le groupe sont les suivantes :

Eaux distillées.	Alcoolats.
Huiles essentielles.	

*Extraits pharmaceutiques.* — Ce sont des médicaments qui s'obtiennent au moyen d'une dissolution naturelle ou artificielle de matières végétales ou animales dont on soustrait le véhicule par évaporation. Le procédé employé pour préparer les extraits est un mode d'analyse plus complexe que les précédents; il consiste à opérer une première séparation des produits solubles et insolubles des plantes, par la dissolution, puis à soustraire le véhicule et à ne conserver que les principes fixes sous une forme plus concentrée. Il est une condition essentielle à réaliser dans ces préparations, c'est que le véhicule soit vaporisable en entier, ou du moins, qu'il puisse se partager par l'évaporation en parties qui se volatilisent, et en matières solides qui s'ajoutent aux principes végétaux ou animaux.

Après ces quatre ordres de préparations, nous examinerons des médicaments dans lesquels, à la substance médicamenteuse simple, on ajoute tantôt le sucre comme condiment ou conservateur, et tantôt d'autres médicaments simples qui joignent leur action à celle de la première substance active. Ils se divisent en trois groupes fort naturels: les saccharolés, qui contiennent le sucre; certains médicaments magistraux destinés à l'usage interne; et enfin les médicaments qui ont pour base les substances grasses ou résineuses.

*Saccharolés.* — Les médicaments qui renferment le sucre comme élément essentiel de conservation, ou d'administration, ont reçu de Chéreau le nom général de saccharolés. Tantôt le sucre y est ajouté comme agent de conservation pour donner le moyen de garder pendant un temps suffisant des substances que l'on ne peut se procurer en bon état qu'à certaines époques de l'année. D'autres fois, le sucre joue le rôle d'une sorte de condiment et a pour objet de rendre la matière médicamenteuse moins désagréable pour le malade; le plus souvent il remplit en même temps ces deux indications. C'est la consistance du médicament qui sert à établir ordinairement les genres principaux: par exemple, les *tablettes*, les *conserves*, les *sirops*; d'autres fois, c'est la nature du principe sucré: par exemple, les *sirops*, les *mellites*. Enfin, le médicament reçoit quelquefois un caractère spécial de la présence de certain principe particulier, comme cela a lieu pour les *pâtes* et les *gelées*. Dans ce groupe on trouve les séries de formes pharmaceutiques suivantes:

Sirops.	Éléosaccharum.
Mellites.	Saccharures.
Conserves.	Tablettes.
Gelées.	Pastilles.
Pâtes.	

Les médicaments qui entrent dans le groupe que nous allons examiner, ont toujours été un embarras dans tous les essais de classification méthodique des préparations pharmaceutiques. Cela tient à ce que leur composition est des plus variables : tantôt ils sont constitués par une substance médicamenteuse simple, tantôt ils sont peu composés, tantôt ils le sont beaucoup. Tout en revêtant une même forme, on les voit contenir un véhicule, ou résulter d'un simple mélange de matières toutes médicamenteuses. La plupart sont magistraux, et par cela même livrés incessamment à toutes les modifications que l'indication thérapeutique peut leur faire éprouver. Ce vague dans la forme et dans la composition peut être considéré comme un caractère qui permet d'associer dans une étude commune toutes les préparations de cet ordre. Ce sont les *espèces*, les *poudres composées*, les *pilules*, les *bols*, les *électuaires*, les *potions*. Ces diverses préparations ont encore pour caractère d'être presque constamment destinées à l'usage interne. Parmi elles, nous avons placé les électuaires, que quelques auteurs mettent au nombre des saccharolés, et qui méritent réellement cette désignation quand ils ne constituent qu'une forme pharmaceutique sous laquelle on enveloppe certaines substances, pour diminuer leur volume ou masquer leur saveur. Mais les plus remarquables de ces médicaments, ceux pour lesquels la dénomination d'électuaire, de confection, a été jadis adoptée, sont d'une tout autre nature. Il se produit dans plusieurs d'entre eux, par la réaction que leurs composants exercent les uns sur les autres, des combinaisons mal connues qui sont nécessaires pour que le médicament acquière toutes ses propriétés, et dont l'examen chimique ne nous permet ni de déterminer la nature, ni d'apprécier l'importance.

Dans le groupe suivant, on trouvera certains médicaments composés, toujours destinés à l'usage externe, et qui ont pour base une ou plusieurs matières grasses, une ou plusieurs matières résineuses, auxquelles sont d'ailleurs associées les substances les plus diverses. Toutes ces préparations forment une série naturelle qui se divise, suivant la nature des corps gras ou résineux, en *pommades*, *cérats*, *onguents* et *emplâtres*.

Le dernier groupe se compose de la réunion de diverses préparations, qui sont caractérisées par leur rôle au point de vue médical, plutôt que par leur composition. Sous les mêmes noms, on y trouve les substances les plus diverses rapprochées les unes des autres. C'est ainsi que les *collyres* comprennent des poudres, des mélanges mous, des expansions de gaz ou de vapeurs; que le nom de *liniments* s'applique à des liqueurs huileuses, alcooliques ou éthérées.

Souvent ces médicaments viendraient se classer par leur composition dans quelqu'un des ordres précédents; mais, comme ils sont presque tous prescrits par le médecin au moment du besoin, et qu'ils sont, par cela même, très-sujets à varier dans leur composition, et comme d'ailleurs, leur caractère principal réside surtout dans leur mode d'administration, on a jugé à propos de les séparer des autres formes pharmaceutiques, et de continuer à en faire un groupe séparé.

Sparadraps.	Gargarismes.
Ecussions.	Injections.
Bougies.	Dentifrices.
Suppositoires.	Liniments.
Pessaires.	Bains.
Cataplasmes.	Douches.
Fomentations.	Fumigations.
Lotions.	Escarrotiques.
Collyres.	Moxas.

Les généralités que nous venons d'exposer relativement aux formes pharmaceutiques ont fait connaître les noms usités pour le plus grand nombre d'entre elles. Nos groupes systématiques ne constituent pas une classification dans le sens véritable du mot, c'est un arrangement de matériaux aussi simple que le permet un sujet où l'art professionnel s'appuie sur des données scientifiques, mais ne constitue pas une science. Les tentatives de nomenclature pharmaceutique ne sont guère plus utiles que les essais de classification, car en dehors du médicament nouveau auquel il est absolument nécessaire d'assigner un nouveau nom, les anciennes désignations universellement adoptées dans le langage médical, consacrées par les pharmacopées légales, sont les plus commodes, et auront le privilège d'éviter au praticien toute confusion. C'est seulement à titre de synonymie que nous donnerons le tableau suivant, ne reconnaissant ni l'utilité, ni même la convenance, de choisir pour un médicament d'autre nom que celui qu'il porte au Codex français.

BIBLIOTECA  
FAC. DE MED, U. A. N. L

## SYNONYMIE PHARMACEUTIQUE

NOMS ANCIENS — CODEX. — SOUBEIRAN	NOMS NOUVEAUX		
	HENRY ET GUIBOURT	BÉRAL	CHÉREAU
Poudres. . . . .	Poudres. . . . .	Poudres. . . . .	Pulvérolés.
Sucs. . . . .	Sucs. . . . .	Sucs. . . . .	Opolés (officinaux). Opolites (magistraux).
Fécules. . . . .	Fécules. . . . .	Fécules. . . . .	Amidolés.
Huiles. . . . .	Huiles. . . . .	Huiles. . . . .	Oléols.
Graisses. . . . .	Graisses. . . . .	Liparols. . . . .	Stéarols.
Pulpes. . . . .	Pulpes. . . . .	Pulpes. . . . .	Pulpolites.
Eaux distillées. . . . .	Hydrolats. . . . .	Hydrolats. . . . .	Hydrolats.
Huiles volatiles. . . . .	Huiles volatiles. . . . .	Oléolés. . . . .	Oléolats.
Alcoolats. . . . .	Alcoolats. . . . .	Alcoolats. . . . .	Alcoolats.
Solutions par l'eau. . . . .	Hydrolés. . . . .	Hydrolés <sup>1</sup> . . . . .	Hydrolés.
		Hydrolatures.	
Tisanes. . . . .	Hydrolés. . . . .	Tisanes. . . . .	Hydrolés.
Apozèmes. . . . .	Hydrolés. . . . .	Apozèmes. . . . .	Hydrolites.
Émulsions. . . . .	Hydrolés. . . . .	Émulsions. . . . .	Hydrolés.
Potions. . . . .	Hydrolés. . . . .	Potions. . . . .	Hydrololites.
Mucilages. . . . .	Hydrolés. . . . .	Mucilages. . . . .	Mucolites.
Teintures alcooliques. . . . .	Alcoolés. . . . .	Alcoolés. . . . .	Alcoolés.
Alcoolatures. . . . .	Alcoolatures. . . . .	Alcoolatures. . . . .	
Teintures éthérées. . . . .	Étherolés. . . . .	Étherolés. . . . .	Étherolés.
		Étherolatures. . . . .	
Vins médicaux. . . . .	Œnolés. . . . .	Œnolés. . . . .	Œnolés.
		Œnolatures. . . . .	
Bières médicinales. . . . .	Brutolés. . . . .	Brytolés. . . . .	Brutolés.
		Brytolatures. . . . .	
Vinaigres médicaux. . . . .	Oxéolés. . . . .	Acétoles. . . . .	Oxéolés.
		Acétoles. . . . .	
Huiles médicinales. . . . .	Élaéolés. . . . .	Élaéolés. . . . .	Oléolés.
Glycérés. . . . .	Glycerolés. . . . .	Glycerolés. . . . .	Glycerolés.
Huiles essentielles médicinales. . . . .	Myrolés. . . . .	Médicaments oléo- liqués.	
Médicaments avec le sucre. . . . .	Saccharolés. . . . .	Saccharolés. . . . .	Sacch rolés.
Sirops. . . . .	Sirops. . . . .	Sirops. . . . .	Saccharolés liq.

<sup>1</sup> Béral emploie la terminaison en *é* pour les solutions qui ne donnent pas d'extrait par l'évaporation, et celle en *ature* pour celles qui en donnent. La même règle s'applique aux solutions par l'eau, l'alcool, l'éther, etc.

NOMS ANCIENS — CODEX. — SOUBEIRAN	NOMS NOUVEAUX		
	HENRY ET GUIBOURT	BÉRAL	CHÉREAU
Mellites. . . . .	Mellites. . . . .	Hydromellés. . . . .	Saccharolés liq.
	Oxymellites. . . . .	Acétomellés.	
Olaeosaccharum. . . . .	Élaeosaccharum. . . . .		Oléosaccharolés.
?	Saccharures. . . . .	Saccharolés. Saccharures <sup>1</sup> .	
Gelées. . . . .	Gelées. . . . .	Gelées. . . . .	Saccharolés mous.
Pâtes. . . . .	Pâtes. . . . .	Pâtes. . . . .	Saccharolés ductiles.
Conserves. . . . .	Électuaires. . . . .	Conserves. . . . .	Saccharolés mous.
Tablettes. . . . .	Tablettes. . . . .	Tablettes. . . . .	Saccharolés solides.
Pastilles. . . . .	Pastilles. . . . .	Orbiculés. . . . .	Saccharolés solides.
Électuaires. . . . .	Électuaires. . . . .	Électuaires. . . . .	Saccharolés mous.
Extraits. . . . .	Extraits. . . . .	Extraits. . . . .	Apostolés.
Espèces. . . . .	Espèces. . . . .	Espèces. . . . .	Spécialés.
Poudres composées. . . . .	Poudres composées. . . . .	Poudres composées. . . . .	Pulvérolés.
Pilules et bols. . . . .	Pilules et bols. . . . .	Pilules et bols. . . . .	Saccharolés solides.
Cérats. . . . .	Élaécérolés. . . . .	Liparolés. . . . .	Oléocérolés.
Pommades. . . . .	Liparolés. . . . .	Liparolés <sup>2</sup> . . . . .	Stéarolés.
		Liparolés.	
Glycérés. . . . .	Glycératés. . . . .	Glycéroïdés. . . . .	Glycératés.
Onguents. . . . .	Rétinolés. . . . .	Rétinoïdés. . . . .	Oléocérolés résineux.
Emplâtres ou on- guents solides. . . . .	Rétinolés. . . . .	Rétinoïdés. . . . .	Stéarolés solides.
— vrais. . . . .	Stéaratés. . . . .	Stéaratés. . . . .	Stéaratés.
Cataplasmes. . . . .	Cataplasmes. . . . .	Cataplasmes. . . . .	
Fomentations. . . . .	Hydrolés. . . . .	Hydrolotifs. . . . .	Hydrolés.
Lotions. . . . .	Hydrolés. . . . .	Hydrolotifs. . . . .	Hydrolés.
Liniments. . . . .	Élaéolés. . . . .	Élaéolés. . . . .	
Liniments. . . . .	Alcoolés. . . . .	Alcoolés. . . . .	
	Éthérolés, etc. . . . .	Alcoolatures, etc. . . . .	
Collyres. . . . .	Hydrolés. . . . .	Hydrolotifs. . . . .	
	Poudres. . . . .	Poudres. . . . .	
	Alcoolés, etc. . . . .	Alcoolés, etc. . . . .	
Bains. . . . .	Hydrolés. . . . .	Hydrolotifs. . . . .	Hydrolés.

<sup>1</sup> Mélange de sucre et d'une teinture alcoolique séché à l'étuve.

<sup>2</sup> Liparolés, pommades à excipient simple; liparolés, pommades à excipient composé.